

LA RÉGULATION

Ou comment trouver un équilibre dans la régulation

Véronique Barthelemy-Pelletier
VeroBartPell@gmail.com

@VPELLETIER

Résumé :

La régulation est le fait de trouver un équilibre entre libertés fondamentales et sécurité. Cet article est un début de réflexion et donne une information sur la régulation au niveau de l'État.

Mots-clés :

Régulation, équilibre, liberté, sécurité, citoyen



Il existe plusieurs types de régulation : politique, juridique, financière, sociale, autorégulation...

Comment réguler Internet, le Web, les réseaux sociaux, les fournisseurs d'accès à Internet, le numérique ?

Il se profile avec la 5G, les objets connectés, l'intelligence artificielle, la blockchain des bouleversements importants. Comment un État peut-il réguler ses activités au niveau national alors qu'il fait partie de l'Union européenne, que les entreprises sont mondialisées ?

Le niveau international semble nécessaire.

Comment acquérir l'agilité nécessaire en ces temps pré-révolutionnaires ?

LA PARTICIPATION PERMETTRA-T-ELLE DE RÉGULER ?

Qu'est-ce que la régulation ? Pourquoi la régulation ? Quels sont les risques ? La régulation doit-elle être indépendante ? Comment les citoyens peuvent-ils prendre part à la régulation ?

Les citoyens étaient plus ou moins spectateurs jusqu'à aujourd'hui. Demain ils seront acteurs.

Dans le numérique, on parle de parties prenantes. Toutes les parties prenantes doivent être impliquées pour définir leurs besoins, leurs attentes, leurs idées nouvelles. Et, c'est bien ce dont on parle avec le grand débat national.

Cela veut dire moins de passivité face à l'information, face à l'action et, pourquoi pas, face aux décisions et évaluations. On voit, ici et là, fleurir des budgets participatifs, comme à Paris. Cela permet aux citoyens engagés d'œuvrer pour des petits projets locaux. Faut-il plus de participation ? C'est une bonne idée, dans le principe. Mais les citoyens sont tellement différents les uns des autres que cela peut vite devenir ingérable... Je n'ai pas de réponse toute faite. La réflexion devrait être creusée avec des philosophes, des sociologues, des psychologues, des politiques, des enseignants, des chercheurs, des analystes, des citoyens...

Peut-être, faudrait-il que les citoyens qui le souhaitent soient impliqués dans un grand projet de réformes. Nous devrions penser l'avenir collectivement. Nous devrions trouver des moyens modernes et numériques de réaliser cette grande réflexion concernant le grand débat, y compris la redéfinition de la démocratie. La démocratie représentative a-t-elle vécu ? Ne faudrait-il pas ouvrir les institutions aux citoyens, dans une proportion raisonnable ? Ils sont déjà dans les conseils municipaux des communes, dans les conseils d'écoles, les conseils d'administration des collèges et



lycées, ... Ne faudrait-il pas apprendre aux enfants, aux jeunes à s'engager sur un projet collectif, à devenir des êtres responsables ?

Il est temps de positiver et d'arrêter la critique uniquement négative. Les réseaux sociaux sont devenus un défouloir !

À mon avis, si l'on veut réguler, il faut évaluer, c'est-à-dire définir des indicateurs, mesurer, superviser, faire des choix. Il faut des outils d'aide à la décision, des processus nouveaux.

La numérisation des processus permet de mesurer l'avancement dans le processus de façon quantitative mais aussi qualitative.

LA RÉGULATION AU NIVEAU DE L'ÉTAT

Voici un petit rappel (ou une découverte) de ce que l'État appelle Régulation. Ce sont des organismes indépendants qui œuvrent pour l'intérêt général et le bien commun.

Les autorités indépendantes de l'État

Dans de nombreux secteurs d'activité, il existe des autorités indépendantes de l'État (les AAI et les API) qui doivent « veiller notamment à l'impartialité des décisions de la puissance publique (ex : absence de discrimination) et remédier aux dysfonctionnements de l'Administration ».

La création de ces autorités répond à un besoin de flexibilité et d'agilité de l'État.

Leur première mission est d'assurer la régulation, c'est-à-dire le fonctionnement harmonieux, d'un secteur précis dans lequel le gouvernement ne veut pas intervenir directement. Il s'agit le plus souvent d'un domaine sensible, soit en raison de ses conséquences politiques possibles (ex : l'audiovisuel), soit en raison de son impact économique (ex : les télécommunications).

Ces autorités sont chargées de superviser le secteur concerné. Je trouve intéressant d'en donner la liste ici.

Autorités publiques indépendantes (API)

Depuis le 20 janvier 2017, les 7 autorités publiques indépendantes sont :

- Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ;
- Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) ;
- Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ;
- Haute autorité de santé (HAS) ;
- Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) ;
- Médiateur national de l'énergie.

Autorités administratives indépendantes (AAI)

Les 19 autorités administratives indépendantes sont :

- Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires (ACNUSA)
- Autorité de la concurrence
- Autorité de régulation de la distribution de la presse (ARDP)
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP)
- Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL)
- Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
- Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (CIVEN)

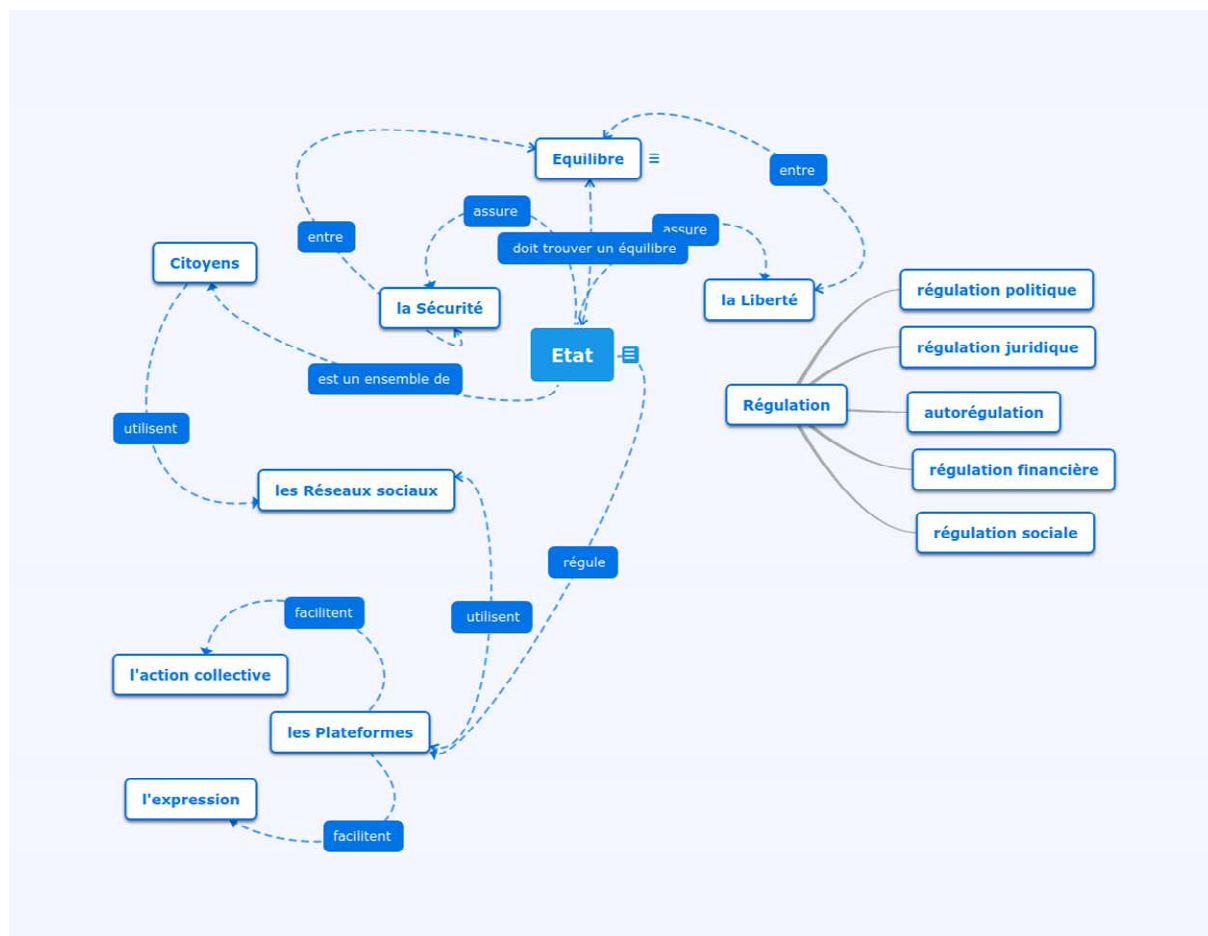
- Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)
- Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Commission du secret de la défense nationale (CSDN)
- Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR)
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
- Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP)
- Commission nationale du débat public (CNDP)
- Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL)
- Défenseur des droits
- Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)
- Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C)
- Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

On peut ainsi voir quels sont les domaines régulés.

MA VISION DE LA RÉGULATION

De façon, tout à fait naïve, sans doute, j'ai réfléchi à ce que pouvait être la régulation.

J'ai créé une « mindmap » (carte mentale) qui permet de modéliser ma vision de la régulation (aujourd'hui).



Avant de réguler, il faut se mettre d'accord sur des principes, des valeurs, des droits et des critères d'évaluation... On met en œuvre une politique, une stratégie que l'on décline à tous les niveaux. Puis on vérifie, par exemple, l'équité, l'égalité, l'inclusion, la non-discrimination...

C'est souvent plus facile à dire qu'à faire... Donc, on agit sur une tendance pour améliorer les choses sur différents sujets... C'est pourquoi, on nous parle de seuils. Pour atteindre une égalité homme / femme au niveau des salaires, dans le monde du travail, on impose des quotas et chaque année, on évalue et on essaie d'améliorer les choses... Mais une règle, une loi doit être assortie d'une sanction si elle n'est pas respectée, pour faire avancer les sujets. Et cet aspect-là me dérange (je ne suis peut-être pas la seule !).

Par exemple, peut-on circuler librement en France ? Les citoyens peuvent circuler librement mais encore faut-il avoir les moyens d'avoir une voiture – ou d'en louer une - (ou un smartphone pour réserver un trajet sur Blablacar), de payer les autoroutes, de se payer un permis de conduire. Il ne faut pas aller trop vite – la vitesse limite change en fonction du type de route, de la météo, de l'âge du permis de conduire. Et les sanctions tombent... les radars envoient de façon automatique une amende à votre adresse et retirent des points de permis de conduire pour certains excès. Nous sommes « éduqués » par le système à rouler plus lentement, ou à prendre le train quand c'est possible. C'est une régulation ! qui, de plus, utilise le numérique. Mais est-elle gérée de façon indépendante ? Quels sont ses buts ? Avoir moins de morts et de blessés et/ou ramasser beaucoup d'argent en faisant du conducteur une « vache à lait » ? Les taxes sur l'essence sont de l'ordre de 80%. Il faut trouver un équilibre entre liberté et sécurité.

CONCLUSION

Les résultats sont longs à obtenir. C'est ce qui décourage les citoyens qui ont pris l'habitude d'obtenir ce qu'ils veulent, quand ils veulent, tout de suite grâce au numérique.

La conduite du changement est un processus très long qui doit être expliqué au citoyen.

Il serait souhaitable de modéliser la régulation. Doit-on réguler l'Internet ? Doit-on réguler le Web ?

Doit-on réguler les fournisseurs d'accès ? Doit-on réguler les fournisseurs de contenus ? Doit-on réguler les réseaux sociaux ?

Concernant le numérique, deux autorités indépendantes se partagent les tâches de la régulation : l'ARCEP et la CNIL. Est-ce suffisant ? Leurs activités ne devraient-elles pas être élargies ?

Bibliographie :

<https://archinfo24.hypotheses.org/3524>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gulation_\(%C3%A9conomie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gulation_(%C3%A9conomie))

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/organisation/etat/aai/quelles-sont-differentes-autorites-administratives-independantes-aai.html>

<https://www.frenchweb.fr/raphael-liogier-lia-est-une-expression-mal-choisie-il-sagit-dune-techno-science-decisionnelle/346357>

